

AVIS DE LA COCOFIE N°2025-02

13 FÉVRIER 2025

Avis relatif à l'avis d'initiative n°7 du Conseil des Langues : plan d'action général en faveur de la langue des signes

Considérant que la COCOFIE a été saisie le 1^{er} juillet 2024 par l'ancienne Ministre de l'Enseignement supérieur, F. Bertieaux, afin de remettre un avis relatif à l'avis d'initiative n°7 du Conseil des Langues : plan d'action général en faveur de la langue des signes.

Considérant le décret du 7 février 2019 définissant la formation initiale des enseignants.

Considérant l'avis d'initiative n°7 du 31 mai 2024 relatif au plan d'action général en faveur de la langue des signes de Belgique francophone.

Considérant le décret du 22 octobre 2003 relatif à la reconnaissance de la langue des signes – Décret LSFB.

La COCOFIE propose l'avis repris ci-après.

01. RÉTROACTES

Le Conseil des Langues a proposé, au terme d'un bilan des vingt ans du décret LSFB, un plan d'action général pour promouvoir et soutenir la langue des signes.

L'avis d'initiative n°7, émis le 31 mai 2024 par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques, propose un plan d'action général en faveur de la langue des signes de Belgique francophone (LSFB).

Ce plan vise à promouvoir et à renforcer l'utilisation de la LSFB dans divers domaines, notamment l'éducation, la culture, les services publics et les médias. Il recommande des mesures telles que l'intégration de la LSFB dans les programmes scolaires, la formation accrue d'interprètes qualifiés, la sensibilisation du grand public à la culture sourde et l'amélioration de l'accessibilité des services publics pour les personnes sourdes.

Le plan souligne également l'importance de la collaboration entre les institutions publiques, les associations de personnes sourdes et les professionnels du secteur pour assurer la mise en œuvre efficace des recommandations.

Il reprend cinq domaines d'action ayant 9 objectifs et totalisant 21 actions :

A. Recherche

1. Soutenir l'inclusion de personnes sourdes et malentendantes, dont la LSFB est la première langue, dans les projets de recherche en linguistique et linguistique appliquée (2 actions).

B. Formation

2. Développer et mettre en place une formation spécialisant les enseignants à l'enseignement bilingue (français -LSFB) et inclusif (2 actions).

3. Reconnaître les compétences spécifiques des élèves sourds et malentendants inscrits dans les classes bilingues (français -LSFB) inclusives (3 actions).

4. Développer un programme de formation des enseignants incluant la LSFB comme orientation et donnant accès à l'enseignement de la LSFB comme langue moderne (2 actions).

C. Interprétation

5. Soutenir le recours à la co-interprétation (entre interprète entendant et interprète sourd dont la LSFB est la langue première) et aux traductrices et traducteurs-interprètes sourds (3 actions).

6. Promouvoir l'accessibilité des événements publics dans le domaine de la culture et de l'audiovisuel par le biais des traductrices et traducteurs-interprètes sourds (2 actions).

7. Garantir l'accès des services publics et des informations des autorités destinées au public en langue des signes de Belgique francophone (3 actions).

D. Médias et audiovisuel

8. Développer l'usage de la LSFB (et non seulement de l'interprétation en LSFB) dans les médias et l'audiovisuel (2 actions).

E. Aménagement linguistique

9. Soutenir la création néologique en LSFB et la diffusion de la terminologie (2 actions).

02. ANALYSE ET ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

L'avis d'initiative n°7 du 31 mai 2024, émis par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques, met en avant plusieurs recommandations concernant la formation initiale des enseignants en relation avec la Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB).

Les principales recommandations de l'avis sont :

- » L'intégration de la LSFB dans les programmes de formation : il est suggéré d'inclure des modules spécifiques sur la LSFB dans les cursus des futurs enseignants, afin de les sensibiliser à cette langue et à la culture sourde.
- » La formation des formateurs : le développement de programmes de formation pour les formateurs est recommandé, afin qu'ils puissent enseigner efficacement la LSFB aux étudiants en pédagogie.
- » La collaboration avec des experts de la surdité : l'avis encourage la collaboration avec des personnes sourdes qualifiées pour assurer une formation authentique et représentative de la communauté sourde.
- » Promotion de l'inclusion : il est préconisé de former les enseignants à des pratiques pédagogiques inclusives, facilitant l'intégration des élèves sourds dans les classes ordinaires.

Ces recommandations visent à améliorer la qualité de l'enseignement et à favoriser une meilleure inclusion des personnes sourdes dans le système éducatif.

03. COURS ET TITRES LIÉS À LA FONCTION : “CG LANGUE DES SIGNES DI”

03.1 / LES COURS DU PLEIN EXERCICE

Pour les cours de plein exercice, aucun ne correspond à la fonction.

03.2 / LES COURS DE PROMOTION SOCIALE

Cours	Option
Langue des signes : méthodologie spéciale	Langue des signes : méthodologie spéciale
Langue des signes - uf 2 - niveau élémentaire	Langue des signes : méthodologie spéciale
Langue des signes francophone belge - lsfb - atelier de conversation de niveau élémentaire	Langue des signes franc belge niveau élémentaire
Langue des signes francophone belge	Langue des signes francophone belge - UE1
Langue des signes francophone belge	Langue des signes francophone belge - UE2
Langue des signes grammaire uf1	Langue des signes grammaire
Langue des signes grammaire uf2	Langue des signes grammaire
Langue des signes-bilinguisme	Bilinguisme
Sensibilisation à la langue des signes - convention	Langues des signes : sensibilisation

03.3 / LES TITRES LIÉS À LA FONCTION

Diplôme	Dim. pédagogique	Certificat complémentaire		Barème
Bachelier (TC-TL-PS-PE)	AESI	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier (TC-TL-PS-PE)	AESS	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier (TC-TL-PS-PE)	CAP/DAP/CNTM	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier (TC-TL-PS-PE)	Instituteur primaire	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier (TC-TL-PS-PE)	Master à finalité didactique	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier : AESI, toutes orientations	AESI	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier avec langue des signes	AESI	--	TR	301
Bachelier avec langue des signes	AESS	--	TR	301
Bachelier avec langue des signes	CAP/DAP/CNTM	--	TR	301
Bachelier avec langue des signes	Instituteur primaire	--	TR	301
Bachelier avec langue des signes	Master à finalité didactique	--	TR	301
Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)	AESI	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)	AESS	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)	CAP/DAP/CNTM	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
<i>Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)</i>	<i>Instituteur maternel</i>	<i>Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi – ce titre n'est plus valide depuis le 31 août 2018.</i>	TR	301
Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)	Instituteur primaire	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301

Bachelier: instituteur préscolaire (plein exercice type court)	Master à finalité didactique	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Bachelier: instituteur primaire (plein exercice type court)	Instituteur primaire	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	301
Master	AESI	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi	TR	501
Master	AESS	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi et module DI	TR	501
Master	CAP/DAP/CNTM	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi et module DI	TR	501
Master	Instituteur primaire	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi et module DI	TR	501
Master	Master à finalité didactique	Attestation de réussite de l'unité d'enseignement: langues des signes - UE11 - niveau approfondi et module DI	TR	501
Master en interprétation : Français - Langue des signes (plein exercice type long)	AESI	--	TR	501
Master en interprétation : Français - Langue des signes (plein exercice type long)	AESS	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en interprétation : Français - Langue des signes (plein exercice type long)	CAP/DAP/CNTM	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en interprétation : Français - Langue des signes (plein exercice type long)	Instituteur primaire	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en interprétation : Français - Langue des signes (plein exercice type long)	Master à finalité didactique	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en traduction : Anglais - Langue des signes (plein exercice type long)	AESI	--	TR	501
Master en traduction : Anglais - Langue des signes (plein exercice type long)	AESS	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en traduction : Anglais - Langue des signes (plein exercice type long)	CAP/DAP/CNTM	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501

Master en traduction : Anglais - Langue des signes (plein exercice type long)	Instituteur primaire	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Master en traduction : Anglais - Langue des signes (plein exercice type long)	Master à finalité didactique	Certificat de réussite du module de formation à la pédagogie de l'enseignement secondaire inférieur (module DI)	TR	501
Professeur de langue de signes (promotion sociale-type court)	Titre pédagogique spécifique à la fonction	--	TR	301

04. LES FORMATIONS

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'intégration de la Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB) dans la formation initiale des enseignants varie selon les parcours et les spécialisations :

04.1 / FORMATION DES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

Les enseignantes et les enseignants se destinant à travailler avec des élèves sourds ou malentendants peuvent suivre des formations spécifiques en LSFB. Par exemple, il existe le certificat interuniversitaire en langue des signes de Belgique francophone et français, axé sur l'enseignement, le bilinguisme et la pratique de l'interprétation par les sourds.

04.2 / FORMATION DES INTERPRÈTES EN LSFB

Pour ceux qui souhaitent devenir interprètes en LSFB, un cursus complet de bachelier en traduction et interprétation français/anglais/LSFB est organisé. Un master de spécialisation existe également.

04.3 / FORMATION CONTINUE ET COURS DE LSFB

Pour les enseignantes et les enseignants en formation initiale dans d'autres disciplines, l'apprentissage de la LSFB n'est généralement pas inclus dans le cursus standard. Cependant, des formations continues et des cours sont disponibles pour ceux qui souhaitent acquérir des compétences en LSFB, plusieurs institutions proposent des programmes de formation en langue des signes.

Les établissements d'enseignement de promotion sociale offrent des cours structurés en plusieurs unités de formation (UF), généralement réparties sur plusieurs années. Ces cours sont accessibles en soirée ou en journée.

Il existe également des formations accélérées et des stages auprès de plusieurs ASBL. Quatre niveaux de formation ouverts à tous existent, avec une priorité pour les parents d'enfants sourds.

04.4 / LES FORMATIONS INCLUANT LA LANGUE DES SIGNES

En Fédération Wallonie-Bruxelles, plusieurs établissements proposent des formations en orthopédagogie, adaptées aux personnes souhaitant se spécialiser dans l'accompagnement des individus présentant des difficultés d'apprentissage ou des besoins spécifiques.

Certaines formations en orthopédagogie intègrent des modules d'initiation à la Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB), notamment des cours pratiques tels que l'initiation à la langue des signes, au Braille, et à la communication corporelle et non verbale.

L'ampleur de la formation en LSFB peut varier selon les établissements et les programmes.

05. RECOMMANDATIONS

Plusieurs recommandations sont listées par l'avis d'initiative n°7 du 31 mai 2024, émis par le Conseil de la Langue française, des Langues régionales endogènes et des Politiques linguistiques, mettent en avant plusieurs recommandations concernant la formation initiale des enseignants en relation avec la Langue des Signes de Belgique Francophone (LSFB) :

- » Promotion de l'inclusion : il est préconisé de former les enseignantes et les enseignants à des pratiques pédagogiques inclusives, facilitant l'intégration des élèves sourds dans les classes ordinaires. Cependant, il est important de souligner que la surdité n'est pas le seul handicap pris en compte dans la formation initiale des enseignants. Il est essentiel d'intégrer une formation approfondie à l'inclusion, couvrant l'ensemble des troubles existants (troubles de l'apprentissage, du langage, moteurs, cognitifs, etc.), afin de garantir une approche globale et véritablement inclusive.
- » L'intégration de la LSFB dans les programmes de formation : à côté d'une formation approfondie de la langue des signes (actuellement proposée par l'enseignement pour adultes), il est suggéré d'inclure des modules spécifiques sur la LSFB dans les cursus des futures enseignantes et des futurs enseignants, afin de les sensibiliser à cette langue et à la culture sourde.
- » La collaboration avec des experts de la surdité : l'avis encourage la collaboration avec des personnes sourdes qualifiées pour assurer une formation authentique et représentative de la communauté sourde.

La COCOFIE peut inviter les établissements et les institutions à renforcer quelques aspects :

- » Intégrer des cours sur les stratégies pédagogiques inclusives, notamment sur la manière d'adapter les supports pédagogiques et la communication pour inclure les élèves sourds ou malentendants.
- » Collaborer, le cas échéant, avec des formatrices et des formateurs experts de la surdité.
- » Maintenir des stages pratiques dans des écoles spécialisées pour permettre aux futures enseignantes et aux futurs enseignants d'expérimenter l'enseignement inclusif auprès d'élèves sourds.
- » Inviter à une formation de base sur l'inclusion des élèves sourds et la LSFB avant le début des stages pratiques dans les écoles.
- » Inclure davantage dans la formation initiale une introduction à la LSFB, avec une passerelle claire vers les formations continues existantes pour approfondir cette compétence tout au long de leur carrière.

Conclusion

Pour favoriser une véritable inclusion des élèves à besoins spécifiques dans le système éducatif, il est essentiel d'envisager la sensibilisation et la proposition de formation pour les (futures) enseignantes et des (futurs) enseignants. Cela passe par une sensibilisation accrue aux pratiques pédagogiques inclusives et par une intégration systématique dans les cursus de formation initiale et continue. La COCOFIE souligne l'importance d'une prise en compte complète de l'ensemble des troubles existants (troubles de l'apprentissage, du langage, moteurs, cognitifs, etc.) afin d'assurer, au sein de la formation initiale des enseignantes et des enseignants, une approche globale et pleinement inclusive.

Les offres de formation en LSFB, déjà disponibles en fédération Wallonie-Bruxelles, sont à prendre en compte. Elles incluent notamment les cours proposés par les établissements d'enseignement pour adultes, des formations universitaires spécialisées, ainsi que des stages et modules accélérés. Ces initiatives représentent une base solide à partir de laquelle il est possible de développer davantage l'intégration de la LSFB dans les programmes d'enseignement.

Une attention particulière doit également être portée à la formation des formateurs, afin d'assurer une transmission rigoureuse et adaptée des compétences nécessaires. Par ailleurs, la collaboration avec des experts de la surdité qualifiés peut être essentielle afin de garantir une approche authentique, respectueuse et représentative de la culture sourde. Il apparaît évident de pouvoir transposer cette manière de faire dans le cadre de l'inclusion en général.

Ces recommandations, combinant inclusion, formation et collaboration, soutenues par des offres existantes, visent à instaurer un cadre éducatif où toutes les actrices et tous les acteurs, enseignantes et enseignants comme élèves, bénéficient d'un environnement enrichissant et équitable.
